

COMMUNIQUÉ DU 2 FÉVRIER 2023

NOUVEAU CHEF DE SERVICE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

L'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) annonce que le service Communications électroniques a un nouveau chef de service depuis le 1^{er} février 2023.

Tom Meyers, qui a intégré l'ILR en 2003, reprend à partir du 1^{er} février les fonctions de Tom Mannes à la tête du service communications électroniques de l'ILR. Il succède à Monsieur Tom Mannes qui quitte l'ILR pour relever de nouveaux défis professionnels.

La mission de l'ILR est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques. L'ILR est également le point de contact unique pour le Luxembourg et l'autorité compétente en matière de sécurité des réseaux et des systèmes d'information couvrant notamment les secteurs suivants : Énergie, Transports, Santé, Fourniture et distribution d'eau potable et Infrastructures numériques ainsi que les services numériques.

Contact Presse presse@ilr.lu

Tél. 28 228 555